

Séance ordinaire Conseil municipal

Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury

12 juin 2023

Tenue au complexe municipal | Webdiffusée en direct



STONEHAM-ET-TEWKESBURY

Ouverture de la séance

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Période d'intervention des membres du conseil**
- 3. Période de questions**
 - Elle se fait en utilisant le micro disponible pour le public
 - La personne doit s'identifier
 - La question doit être adressée à la présidence
 - La personne pourra revenir après les interventions des autres personnes si le temps le permet
- 4. Adoption de l'ordre du jour**
- 5. Acceptation des procès-verbaux de la séance du 8 et 15 mai 2023**

6. Dépôt du bordereau de correspondance

Date	Provenance	Objet
17 mai 2023	MRC de La Jacques-Cartier	Extrait de procès-verbal de la séance de conseil de la MRC de La Jacques-Cartier

7. Comptes déposés à la séance du conseil

Total des dépenses	711 447,64 \$
Hydro-Québec	34 949 \$
Standard Life	39 324 \$
MRC de La Jacques-Cartier	27 366 \$
Ville de Québec	32 843 \$
Les Entreprises Trema	43 822 \$
Services Matrec inc.	45 436 \$
Marquage et traçage du Québec inc.	56 454 \$
Germain Chevrolet St-Raymond	37 788 \$
Total des salaires	200 279,99 \$
Total des remises	132 066,99 \$
Grand total salaires et remises	332 346,98 \$

8.1 Embauche d'animateurs pour le Programme d'Animation Vacances 2023, postes contractuels à durée déterminée

Il est résolu :

- de nommer les personnes suivantes aux postes indiqués pour le Programme d'Animation Vacances 2023, postes contractuels à durée déterminée pour la période du lundi 26 juin au jeudi 24 août 2023 :

Nom	Poste
Ismaëlla Auclair	Animateur
Britany Lespérance	Animateur
Delphine Desjardins	Animateur
Talie Daigle	Animateur
Éloi Turcotte	Animateur
Alizée Anctil	Animateur
Élise Drolet	Animateur
Sarah-Maude Lortie	Animateur
Maïlee Ouellet	Animateur
Marie-Sophie Prevost	Animateur
Olivia Mazières	Animateur
Allyson Casey	Animateur
Mirabelle Rainville	Animateur

8.1 Embauche d'animateurs pour le Programme d'Animation Vacances 2023, postes contractuels à durée déterminée

Nom	Poste
Coralie Toussaint	Animateur
Léane Plamondon	Animateur
Mathis Lessard	Animateur
Laurence Fournier	Animateur
Thierry Anctil	Animateur
Dalie Rainville	Animateur
Dorothée Gingras	Animateur
Derek Fillion	Animateur
Meaghan Jean	Animateur
Olivia Paquette	Animateur
Béatrice Sevigny	Animateur
Catherine Sheehy	Animateur
Daphnée Caron	Animateur
Élia Boulet	Animateur
Amélia Martel	Animateur
Marie-Rose Plante	Animateur
Olivier Beaudoin	Animateur
Sandrine Talbot	Animateur
Laurence Daudelin	Animateur
Alan Amat	Animateur
Anna Dauphinais	Animateur

8.1 Embauche d'animateurs pour le Programme d'Animation Vacances 2023, postes contractuels à durée déterminée

Nom	Poste
Maxim Dauphinais	Globe-Trotteur
Émile Côté	Globe-Trotteur
Arnaud Fontaine	Globe-Trotteur
Maurane Prigent	Globe-Trotteur
Élie Tremblay	Globe-Trotteur
Maïa Brassard	Aide-Animateur
Océane Guillaud-Bataille	Aide-Animateur
Maïka Toussaint	Aide-Animateur
Laurence Auclair	Aide-Animateur
Adam Bouchard	Aide-Animateur
Gabriel Flandin	Aide-Animateur
Julianne Caron	Aide-Animateur
Léa Simard	Aide-Animateur
Maverick Jean	Aide-Animateur

8.2 Embauche d'un surveillant de plateaux, poste occasionnel

Il est résolu de procéder à l'embauche de monsieur Alek Bouffard comme surveillant de plateaux, poste occasionnel. La date d'entrée en fonction de monsieur Bouffard sera le 13 juin 2023 avec une période d'essai de cinq cents (500) heures de travail au terme de laquelle il y aura une appréciation de performance et des recommandations.

9. Administration

- 9.1** Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement modifiant le Règlement numéro 23-1043 établissant un programme d'aide relatif aux installations septiques (réhabilitation de l'environnement)
- 9.2** Dépôt d'un projet de règlement relatif aux établissements d'hébergement touristique de la catégorie « établissements de résidence principale »
- 9.3** Adoption du Règlement numéro 23-1045 pourvoyant à la construction d'un nouveau parc de planches à roulettes (LO-2304) et décrétant un emprunt de 450 000 \$

9.4 Demande d'analyse de signalisation routière pour un stationnement municipal géré par E47

Il est résolu de demander au ministère des Transports du Québec l'installation de deux panneaux de signalisation routière MTQ qui annoncent le stationnement P2.

9.5 Acquisition d'un système de vidéoconférence et de collaboration

Il est résolu d'autoriser l'achat d'un système de vidéoconférence et de collaboration et d'autoriser une appropriation du surplus accumulé non affecté d'un montant de 8 000 \$ au poste 02-701-27-339 – Communications - général.

9.6 Entente avec la Société canadienne de la Croix-Rouge

Il est résolu de conclure une entente de service avec la Société canadienne de la Croix-Rouge pour une période de deux ans, soit jusqu'au 1^{er} septembre 2025, et renouvelée automatiquement suivant les mêmes modalités pour une seule période d'un an.

Le conseil autorise le maire et le directeur général et greffier-trésorier à signer l'entente de services aux personnes sinistrées avec la Société canadienne de la Croix-Rouge et autorise l'appropriation de 1 940,40 \$ au surplus accumulé non affecté qui sera imputée au poste budgétaire 02-230-12-284 - Mesure d'urgence.

10.1 Dépôt du rapport du maire sur la situation financière 2022

Conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), Sébastien Couture dépose un rapport comportant les faits saillants de la situation financière de la Municipalité pour l'année 2022.

11.1 Transport du Programme d'Animation Vacances 2023

Il est résolu d'accorder un contrat pour le transport du Programme d'Animation Vacances 2023 pour la période du 26 juin au 24 août 2023 à l'entreprise qui a présenté une soumission conforme et qui est en mesure de l'honorer, soit Rowley, au montant de 24 058 \$ incluant les taxes applicables, tel qu'indiqué à la soumission de ladite entreprise.

Les sommes nécessaires pour couvrir la dépense seront prises à même le poste budgétaire prévu à cet effet, soit le 02-702-90-515 Transport – PAV.

11.2 Rapport de demandes de soumissions

11.2 Location de surfaceuse – Zamboni

- Demandes de soumissions sur invitation auprès de 3 entreprises spécialisées.
- La Municipalité a reçu 1 soumission conforme.
- La soumission conforme reçue : Robert Boileau inc. au coût de 22 453,88 \$ pour un contrat du 15 octobre 2023 au 15 avril 2024.

11.2 Rapport de demandes de soumissions

11.2 Location de surfaceuse - Zamboni

NO	NOM	MONTANT (incluant les taxes)
1	Robert Boileau inc.	22 453,88 \$
2	Ministère des Transports et de la Mobilité durable (Centre de gestion de l'équipement roulant)	Non-Conforme (n'ont pas d'unité 520, ils font seulement de la location à long terme et pour le moment, ils ont un moratoire pour les villes)
3	Zéro Celsius	Non-Conforme (n'ont pas d'unité 520 et n'ont pas donné suite à notre demande de prix)

11.3 Autorisation pour la tenue d'un événement hebdomadaire par la Coopérative de solidarité du Marché Public des Cantons

Il est résolu d'autoriser la tenue d'un événement hebdomadaire par la Coopérative de solidarité du Marché public des Cantons sur la patinoire du parc des Fondateurs chaque jeudi du 15 juin au 14 septembre 2023.

11.4 Autorisation de signer un accord de subvention dans le cadre du programme Le Canada en fête

Il est résolu d'autoriser la directrice des loisirs, de la culture, de la vie communautaire et des communications à signer un accord de subvention dans le cadre du programme Le Canada en fête.

11.5 Autorisation de signer un protocole d'entente avec le Club de hockey Stoneham

Il est résolu de conclure une entente avec le Club de hockey Stoneham pour la saison hivernale 2023-2024.

11.6 Autorisation de construire un deuxième terrain de volleyball de plage au parc du Hameau

Il est résolu d'autoriser les travaux nécessaires à la construction d'un deuxième terrain de volleyball de plage au parc du Hameau. Une dépense de 15 000 \$ sera imputée au poste budgétaire numéro 02-701- 32-522 – Parcs et patinoires : entretien et fourniture et appropriée à même le surplus accumulé non affecté.

11.7 Autorisation d'aide aux événements citoyens

Il est résolu d'autoriser la directrice des loisirs, de la culture, de la vie communautaire et des communications à signer une entente avec les organismes et/ou citoyens responsables et autoriser la dépense de 5 000 \$ qui sera imputée au poste budgétaire numéro 02-701-24-410 – Fêtes, spectacles et événements et appropriée à même le surplus accumulé non affecté.

11.8 Aide aux activités sportives et récréatives pour des activités non offertes par nos services et offertes par des municipalités voisines

Il est résolu de modifier le taux de la contribution financière de la Municipalité pour les surcharges occasionnées par l'inscription de nos citoyens aux activités sportives et récréatives et notamment pour les sports de glace de la Ville de Québec :

- Le résident doit être âgé de moins de 21 ans;
- La première tranche de 100\$ (plus les taxes applicables) de la surtarification sera assumée par le citoyen;
- La différence du montant restant de la surtarification (plus les taxes applicables), sera assumée à 35% par la Municipalité et à 65% par le citoyen.

Les citoyens seront facturés en fonction des modalités de paiement établies dans le règlement de taxation annuelle de la Municipalité.

13.1 Rapport de demandes de soumissions

13.1.1 Achat d'un chargeur articulé sur roues, projet TP-2304

- Demandes de soumissions publiques parues dans le journal Constructo et dans le système SEAO.
- La Municipalité a reçu le 20 avril 2023 à 9 h, 2 soumissions.
- Le directeur des travaux publics et de l'hygiène du milieu est d'avis qu'il serait préférable de rejeter les soumissions étant donné une ambiguïté aux documents d'appel d'offres.

13.1 Rapport de demandes de soumissions

13.1.1 Achat d'un chargeur articulé sur roues, projet TP-2304

NO	NOM	MONTANT (incluant les taxes)
1	Longus Québec (8348871 Canada inc.)	403 625,49 \$ (Non-conforme)
2	Brandt Tractor Itée	420 808,50 \$

13.1 Rapport de demandes de soumissions

13.1.2 Fourniture et livraison de vêtements

- Demandes de soumissions sur invitation auprès de 7 entreprises spécialisées.
- La Municipalité a reçu le 25 avril 2023 à 9 h, 1 soumission.
- La soumissions reçue: Centre du travailleur FH inc. au coût de 52 239,14 \$ pour un contrat du 1^{er} septembre 2023 au 30 août 2025.

13.1 Rapport de demandes de soumissions

13.1.2 Fourniture et livraison de vêtements

NO	NOM	MONTANT (incluant les taxes)
1	Centre du travailleur FH inc.	52 239,14 \$

13.1 Rapport de demandes de soumissions

13.1.3 Fourniture et livraison de chlorure de sodium (sel de déglacage) 2023-2024

- Demandes de soumissions sur invitation auprès de 8 entreprises spécialisées.
- La Municipalité a reçu le 16 mai 2023 à 9 h, 6 soumissions.
- La plus basse soumission conforme: Les Entreprises BLC inc. au coût de 47 829,60 \$ pour un contrat du 1^{er} septembre 2023 au 30 avril 2024.

13.1 Rapport de demandes de soumissions

13.1.3 Fourniture et livraison de chlorure de sodium (sel de déglçage) 2023-2024

NO	NOM	MONTANT (incluant les taxes)
1	Les Entreprises BLC inc.	47 829,60 \$
2	Compass Minerals Canada corp.	51 563,98 \$
3	Sel Frigon inc.	52 658,55 \$
4	Mines Seleine, une division de Sel Windsor ltée	54 079,64 \$
5	Sel Icecar inc.	61 166,70 \$
6	Sel Warwick inc.	64 466,20 \$

13.1 Rapport de demandes de soumissions

13.1.4 Fourniture et livraison de sable abrasif mélangé avec 5% de chlorure de sodium

- Demandes de soumissions publiques parues dans le journal Constructo et dans le système SEAO.
- La Municipalité a reçu le 18 mai 2023 à 9 h, 3 soumissions.
- La plus basse soumission conforme: Les Entreprises BLC inc. au coût de 275 664,06 \$ pour un contrat du 1^{er} septembre 2024 au 30 avril 2025.

13.1 Rapport de demandes de soumissions

13.1.4 Fourniture et livraison de sable abrasif mélangé avec 5% de chlorure de sodium

NO	NOM	MONTANT (incluant les taxes)
1	Les Entreprises BLC inc.	275 664,06 \$
2	Sintra inc.	280 630,98 \$
3	Carrières Québec inc.	338 026,50 \$

13.1 Rapport de demandes de soumissions

13.1.5 Fourniture et livraison de produits chimiques pour le traitement de l'eau

- Demandes de soumissions sur invitation auprès de 5 entreprises spécialisées.
- La Municipalité a reçu le 30 mai 2023 à 9 h, 3 soumissions.
- Le directeur des travaux publics et de l'hygiène du milieu est d'avis qu'il serait préférable de rejeter les soumissions étant donné que les prix accusent un écart important avec l'estimé.

13.1 Rapport de demandes de soumissions

13.1.5 Fourniture et livraison de produits chimiques pour le traitement de l'eau

NO	NOM	MONTANT (incluant les taxes)
1	Laboratoire MAG Québec inc.	36 320,60 \$ (Non-conforme)
2	Univar solutions Canada Itée	43 990,87 \$
3	Javel Bois-Francs inc.	53 607,09 \$ (Non-conforme)

13.2 Recommandations de paiement

13.2.1 Numéro 6 finale pour les travaux concernant l'ajout d'un système de chloration et agrandissement du bâtiment au puits de la Montagne, projet HM-1901

Il est résolu d'accepter le rapport de monsieur Iohann Langevin, ingénieur de Éqip Solutions génie, daté du 2 mai 2023 relativement à la recommandation de paiement numéro 6 finale pour les travaux concernant l'ajout d'un système de chloration et agrandissement du bâtiment au puits de la Montagne, projet HM-1901.

14.1 Entente intermunicipale pour la fourniture de services en matière de disposition de certaines matières résiduelles dans les installations de la Ville de Québec

Il est résolu de conclure l'entente intermunicipale pour la fourniture de services en matière de disposition de certaines matières résiduelles dans les installations de la Ville de Québec et d'autoriser le maire et le directeur général et greffier-trésorier à signer ladite entente.

14.2 Entente intermunicipale pour la fourniture de sacs pour la collecte des résidus alimentaires en vue de leur traitement au Centre de biométhanisation des matières organiques

Il est résolu de conclure l'entente intermunicipale pour la fourniture de sacs pour la collecte des résidus alimentaires en vue de leur traitement au Centre de biométhanisation des matières organiques et d'autoriser le maire et le directeur général et greffier-trésorier à signer ladite entente.

14.3 Contrat pour l'achat de contenants de cuisine

Il est résolu de conclure un contrat de gré à gré avec Exo-S pour l'achat de contenants de cuisine, au montant maximal de 76 503,22 \$ incluant les taxes applicables.

Le conseil autorise le directeur des travaux publics et de l'hygiène du milieu, ou en son absence le directeur général et greffier-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité, ledit contrat.

Les sommes nécessaires pour couvrir la dépense seront prises à même le poste budgétaire numéro 02-452-35-690 – achat de sacs et de bacs de matières organiques.

Une appropriation budgétaire provenant du surplus accumulé non affecté est autorisée pour effectuer l'achat de contenants de cuisine.

14.4 Disposition d'un bien excédentaire

Il est résolu d'autoriser le directeur des travaux publics et de l'hygiène du milieu à vendre par offre d'achat un aspirateur de fumée qui n'est plus utile à la Municipalité.

15.1 Dérogations mineures

15.1.1 Régularisation d'un garage isolé implanté à 7 m de la limite avant, empiétant de 6,5 m dans la cour avant au 11, chemin des Belvédères

- Selon l'article 7.2.3 du *Règlement de zonage #09-591*, le garage isolé peut empiéter dans la cour avant d'un maximum de 2 m prolongeant la cour latérale, sans toutefois empiéter dans la marge de recul avant minimale, fixée à 7,5 m dans la grille des spécifications prévue pour cette zone (RUR-313)
- Garage construit en 2007 : Erreur d'implantation en raison de la configuration du terrain (ligne avant de lot non régulière et positionnement en angle de la maison)
- Recommandation favorable du CCU



11, ch. des Belvédères,
lot # 1 827 456
(Cadastre du Québec)

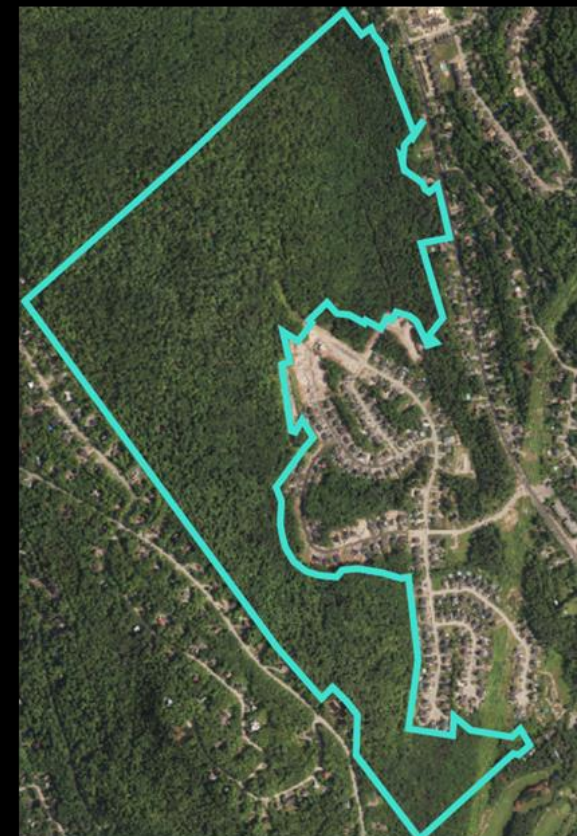
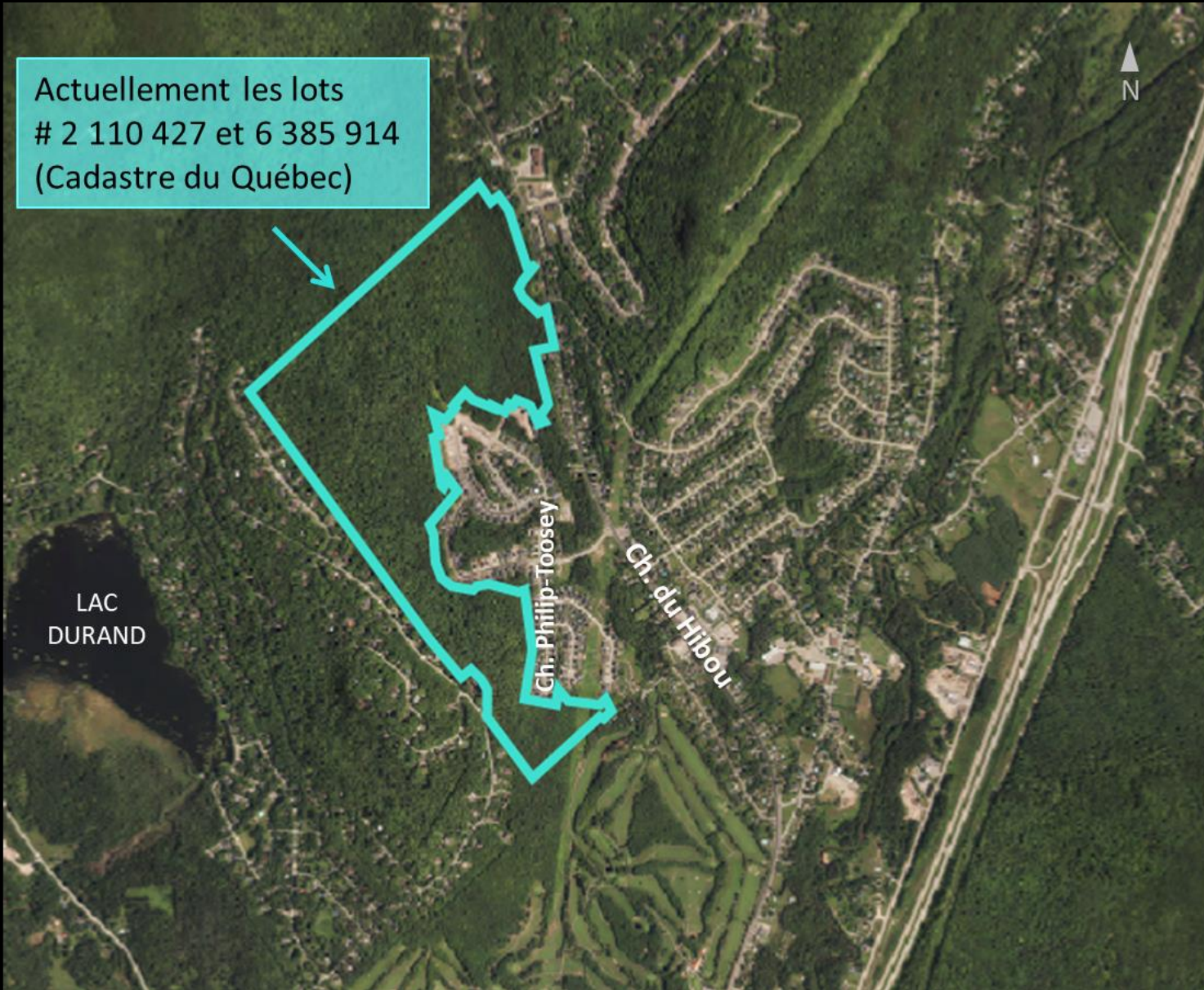


15.1 Dérogations mineures

15.1.2 Aménagement de trois intersections ayant une pente de 5 % dans un rayon de 24 m, lot actuel numéro 6 385 914 (Domaine des Grands-Ducs, phase 5, partie 2-E)

- Selon l'article 4.3 du *Règlement de lotissement #09-592*, dans un rayon de 30 m du centre d'une intersection, la pente maximale autorisée est de 5 %
- Recommandation défavorable du CCU

Actuellement les lots
2 110 427 et 6 385 914
(Cadastre du Québec)



15.2 Plans d'implantation et d'intégration architecturale

15.2.1 Transformation/rénovation de la résidence et agrandissement du garage attenant au 51, chemin Jacques-Cartier Sud

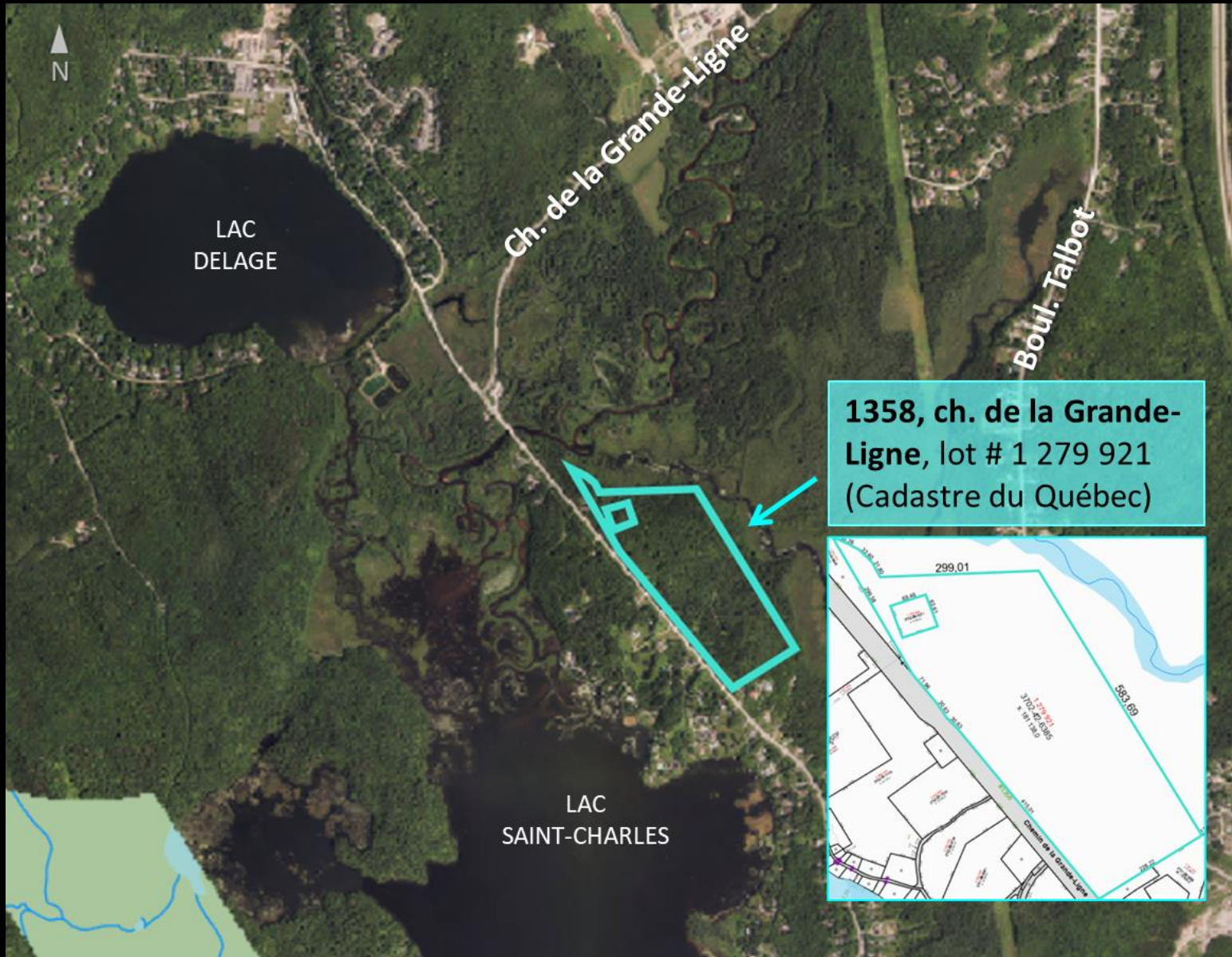
- Les matériaux seront bien harmonisés avec le reste de la résidence
- Morphologie du bâtiment *relativement semblable* une fois les travaux réalisés
- Recommandation favorable du CCU



15.2 Plans d'implantation et d'intégration architecturale

15.2.2 Aménagement d'une aire de stationnement de 150 m² et plus au 1358, chemin de la Grande-Ligne

- PIIA en lien avec l'ancien RCI #2010-41 **pour la protection des bassins versants (RCI #2010-41, CMQ)**
 - Gestion des eaux de ruissellement conçue par un ing.
- Dans le cadre de la construction d'une résidence
- Recommandation favorable du CCU avec exigence particulière :
 - Les ouvrages de rétention devront être recouverts de plantes et arbustes indigènes tolérant bien les inondations occasionnelles



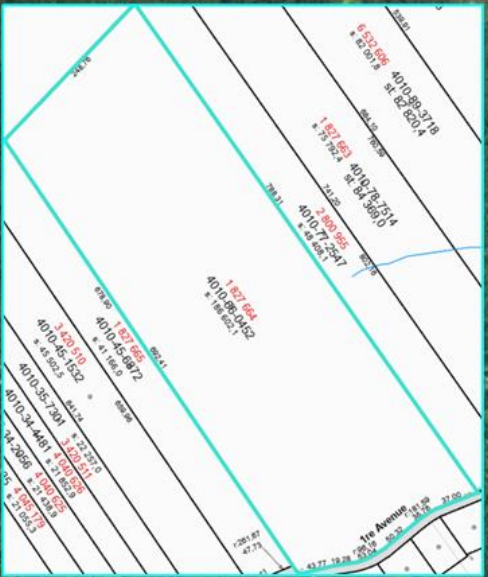
15.2 Plans d'implantation et d'intégration architecturale

15.2.3 Aménagement d'une aire de stationnement de 150 m² et plus sur le lot # 1 827 664 (1^{re} Avenue)

- PIIA en lien avec l'ancien RCI #2010-41 **pour la protection des bassins versants (RCI #2010-41, CMQ)**
 - Gestion des eaux de ruissellement conçue par un ing.
- Dans le cadre de la construction d'une cabane à sucre (érablière privée)
- Recommandation favorable du CCU avec exigence particulière :
 - Les ouvrages de rétention devront être recouverts de plantes et arbustes indigènes tolérant bien les inondations occasionnelles



Lot # 1827 664
(Cadastre du Québec),
1^{re} Avenue



CAMPING
STONEHAM

1^{re} Avenue

Boul. Talbot

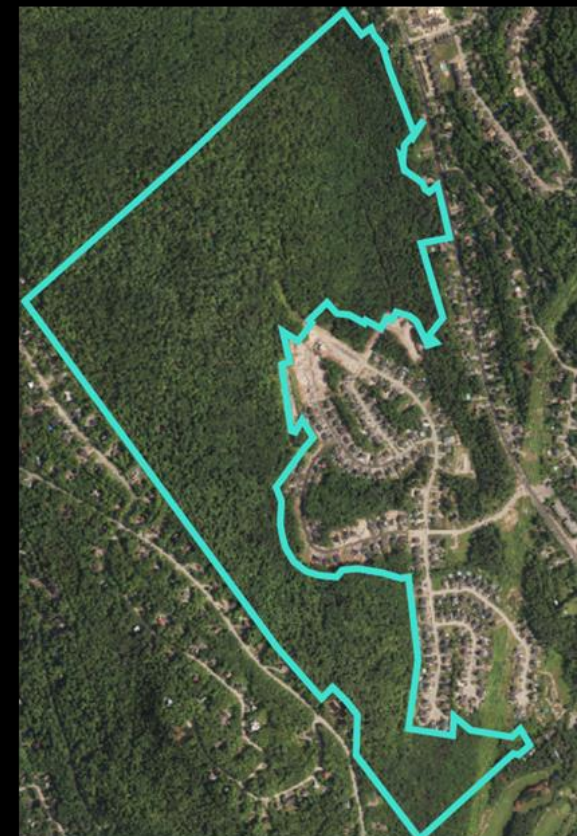
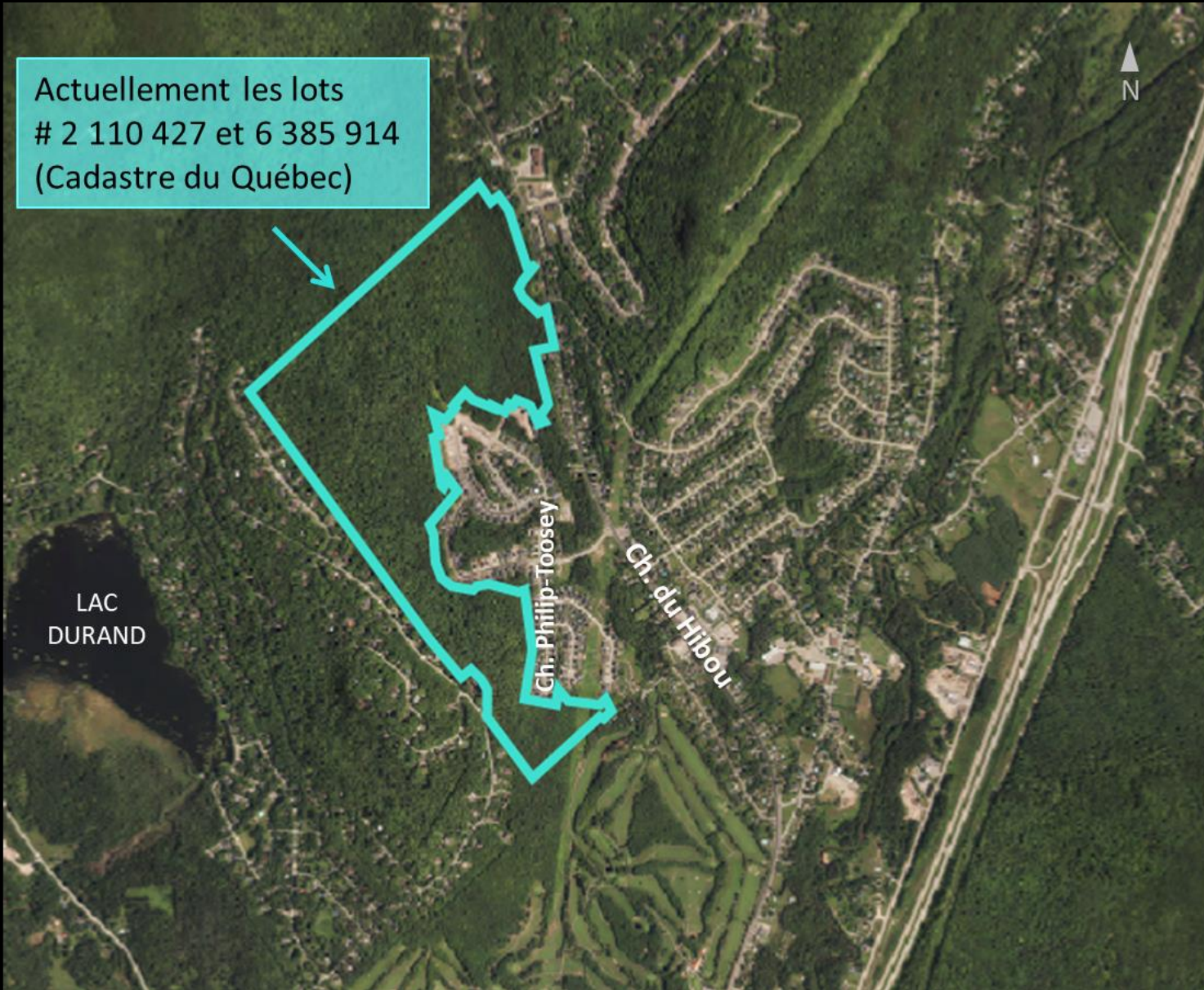


15.2 Plans d'implantation et d'intégration architecturale

15.2.4 Modification d'un PIIA accordé par la résolution # 095-21 adoptée le 8 mars 2021 - Lotissement dans le cadre du parachèvement du développement résidentiel Domaine des Grands-Ducs (phase V, partie 2-E et plus)

- Modification demandée au plan de lotissement approuvé
- Recommandation favorable du CCU

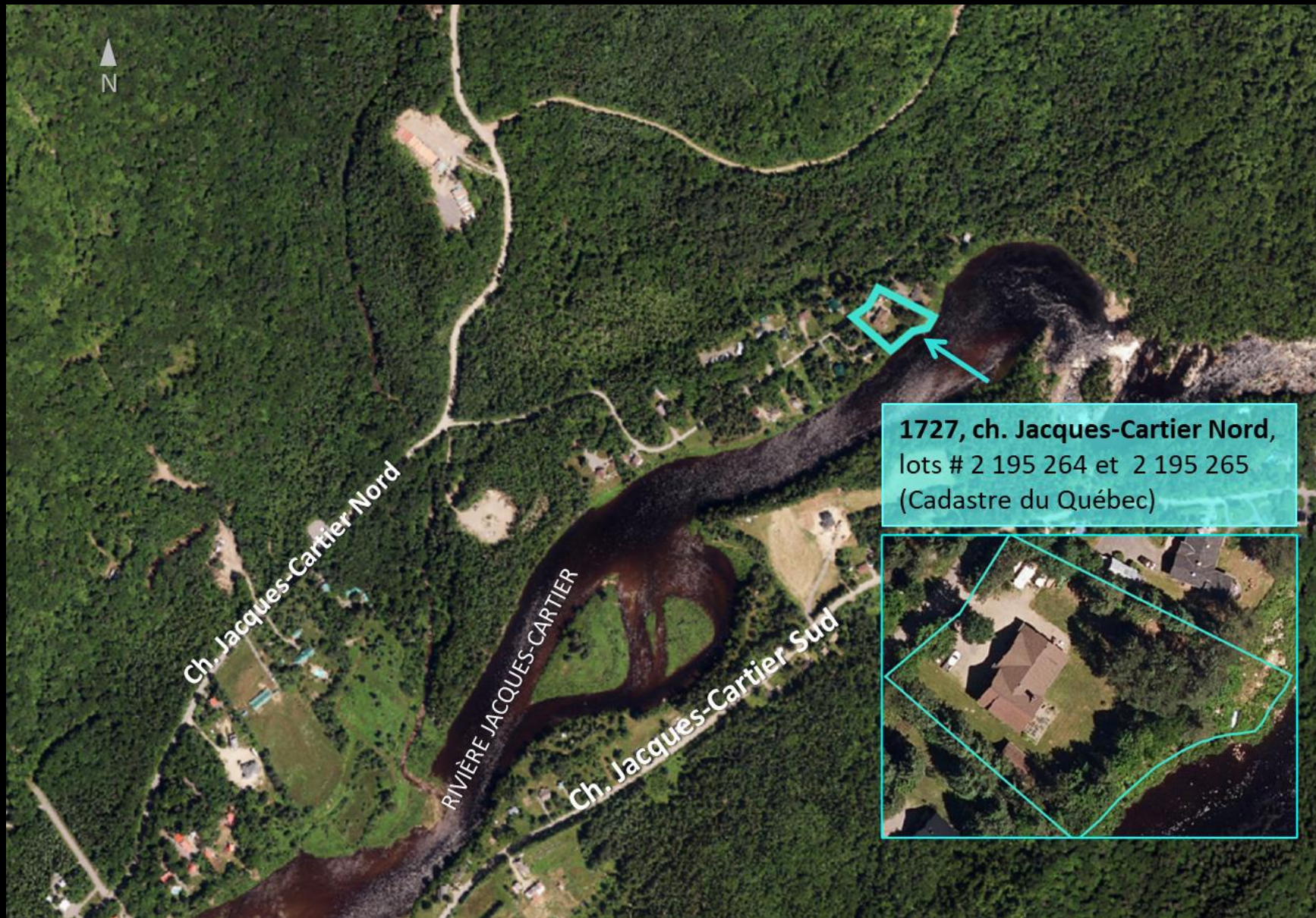
Actuellement les lots
2 110 427 et 6 385 914
(Cadastre du Québec)



15.2 Plans d'implantation et d'intégration architecturale

15.2.5 Modification d'un PIIA accordé par la résolution # 294-22 adoptée le 12 septembre 2022 - Construction d'un abri d'auto isolé au 1727, chemin Jacques-Cartier Nord

- Modification mineure par rapport au projet initial
- Bien harmonisé à la résidence
- Sur un plateau naturel déjà dépourvu d'arbres (garage/abri d'auto)
- Recommandation favorable du CCU avec exigence particulière :
 - Si l'abri repose sur une dalle de béton, celle-ci ne pourra être d'une dimension supérieure à la projection au sol dudit abri. De plus, l'entrée existante ne devra pas être modifiée.



**1727, ch. Jacques-Cartier Nord,
lots # 2 195 264 et 2 195 265
(Cadastre du Québec)**



16. Urbanisme – Autres

16.1 Demande à la Communauté métropolitaine de Québec dans le cadre de la révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) - Permutation/ajustement du périmètre urbain et du pôle métropolitain

Il est résolu de demander à la Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec) de procéder aux ajustements demandés relativement aux limites du périmètre urbain et du pôle métropolitain, le tout tel qu'illustré à la carte « Permutation/ajustement du périmètre urbain et du pôle métropolitain - Révision du PMAD (CMQuébec) » jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

16. Urbanisme – Autres

16.2 Adoption du premier projet de résolution - Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant à autoriser un centre d'exploitation et de transformation acéricole, lots numéros 2 195 406, 2 195 410, 2 195 415, 3 086 046 et 2 195 419 du Cadastre du Québec

Il est résolu :

- que le préambule et les annexes A, B, C et D fassent partie intégrante de la présente résolution;
- d'autoriser, à titre de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, un centre d'exploitation et de transformation acéricole identifié, lots numéros 2 195 406, 2 195 410, 2 195 415, 3 086 046 et 2 195 419 du Cadastre du Québec, et ce, à certaines conditions.

16. Urbanisme – Autres

16.3 Fixation des coordonnées de l'assemblée publique de consultation et désignation d'un membre du conseil pour la présentation du premier projet de résolution numéro 23-P-~~XXX~~-1 Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant à autoriser un centre d'exploitation et de transformation acéricole, lots numéros 2 195 406, 2 195 410, 2 195 415, 3 086 046 et 2 195 419 du Cadastre du Québec

Il est résolu que l'assemblée publique de consultation portant sur le projet de résolution ci-dessous soit fixée le 21 juin 2023, 19 h à la Chapelle de Tewkesbury sise au 3405, route Tewkesbury, Stoneham-et-Tewkesbury.

17. Divers

18. Deuxième période de questions

19. Levée de la séance

Cette présentation inclut les points présentés lors de la séance du conseil. Cependant, ces renseignements sont à titre informatif uniquement et ne contiennent pas l'intégralité des textes des résolutions adoptées. Vous devez vous référer au procès-verbal à cet effet qui sera publié sur le site Internet lors de son approbation finale.